



**AVEC nous**  
c'est public!

# INFO-NÉGO



ÊTRE FP  
C'EST  
S'APPARTENIR

## MOT DU COMITÉ DE NÉGOCIATION

À la fin du mois de mai dernier, après six mois de discussion, la partie patronale a enfin commencé à clarifier la nature réelle de ses demandes en déposant un nouveau cahier de propositions. Le comité de négociation et le Bureau fédéral du secteur de la santé et des services sociaux (BFSSSS), instance responsable de la négociation, ont donc analysé le nouveau dépôt patronal.

**À la lumière de cette analyse, force est de constater qu'une partie du projet porté par la partie patronale pour l'avenir du réseau de la santé et des services sociaux consiste à :**

- **Étaler nos horaires hebdomadaires de travail sur plus de cinq jours, ce qui constitue une attaque majeure à la conciliation travail-famille;**
- **Cesser de rémunérer les heures supplémentaires plutôt que de les diminuer;**
- **Faire travailler les personnes salariées malades et s'ingérer dans leur situation médicale. Malheureusement, la partie patronale s'attaque aux personnes les plus vulnérables. Par ailleurs, nous y voyons une menace pour les droits de la personne, notamment au regard de la protection des informations personnelles des personnes salariées;**
- **Ajouter un obstacle aux travailleurs à l'obtention d'une représentation juste et équitable lorsqu'elles vivent des situations particulièrement difficiles comme une invalidité et un congédiement;**
- **Entraver la vie démocratique dans nos établissements en diminuant de façon draconienne les libérations syndicales;**
- **Réduire l'accessibilité et la qualité des services publics, notamment en ne proposant aucune solution aux problèmes de pénuries de main-d'œuvre;**

Finalement, les attaques à la sécurité d'emploi sont particulièrement inquiétantes, surtout dans le contexte de la réorganisation des établissements, mise en œuvre récemment avec la réforme Barette (PL10) et les compressions budgétaires qui amènent une révision du rôle de l'État. **Plus que jamais, les dispositions prévues à la convention collective qui concernent la procédure de mise à pied et la sécurité d'emploi seront d'autant plus importantes, puisque des personnes risquent fort de se retrouver sans emploi et il est impératif de protéger leurs droits.**

### Le BFSSSS dénonce les attaques de la partie patronale

Les syndicats du Bureau fédéral du secteur de la santé et des services sociaux (BFSSSS) dénoncent vivement ces attaques qui diminuent considérablement nos conditions de travail. Le BFSSSS déplore également l'absence de solutions concrètes qui permettraient de répondre aux enjeux et aux problèmes criants touchant les professionnelles et techniciennes et techniciens, qui portent à bout de bras le réseau de la santé et des services sociaux.

Comme le mentionne la vice-présidente de la CSN, Francine Lévesque : « Non seulement le gouvernement refuse de répondre à nos demandes, mais il aborde les problèmes complètement à l'envers. Les pénuries de main-d'œuvre provoquent un surplus d'heures supplémentaires et des excédents de coûts? Pas de problème, nous dit le gouvernement, on va abolir le paiement des heures supplémentaires après un quart normal de travail. On a de la difficulté à trouver du personnel dans certains secteurs? Abolissons les primes instaurées pour répondre à ces situations particulières! Ce sont des mesures qui nous ramènent 30 ans en arrière. »

### Médiation

Récemment, le Front commun a demandé l'intervention d'un médiateur pour tenter de dénouer les nombreuses impasses qui subsistent dans le cadre des négociations du secteur public. Il s'agit également d'une étape obligatoire pour acquérir le droit de grève légal. Un médiateur a aussi été demandé pour chacune des 59 tables de négociation sectorielle. Ainsi, un médiateur a été nommé à la table de négociation sectorielle de la FP. La médiation se déroulera durant tout l'été.

Afin de soutenir la négociation, nous vous invitons à vous mobiliser! Durant l'été, votre syndicat vous conviera à des activités de visibilité. Nous vous encourageons à y participer en grand nombre, afin de démontrer votre intérêt pour préserver nos services publics, et ce, sans que les conditions de travail soient détériorées! **Notre objectif** : «une entente négociée» pour le renouvellement de la convention collective, échue maintenant depuis le 31 mars 2015!



**Établissement public  
À VENDRE**

**ÉQUIPE  
COUILLARD**

**PL/Q**  
PARTI LIBÉRAL  
DU QUÉBEC INC.

**418 644-4767**

UNE INITIATIVE DU SECTEUR PUBLIC DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX CSN

## PORTEZ LE COEUR GRIS!

Le cœur gris de la FP symbolise notre volonté d'offrir des services de qualité aux usagers et citoyens. Il signifie aussi qu'il est nécessaire d'améliorer nos conditions de travail. Le cœur gris sera présent tout au long des négociations, dans nos différentes communications et dans nos moyens d'action. **Nous vous invitons à porter votre cœur gris tous les jours!**

### Un cœur gris à votre image!

Vous pouvez aussi porter votre cœur gris virtuellement sur votre profil Facebook.

### Un cœur gris signature!

Nous vous invitons également à insérer l'image du cœur gris de la FP dans votre signature courriel.



## MOBILISATION DES PSYCHOLOGUES

Les 18 et 19 juin dernier, les psychologues de la FP se sont mobilisés à Montréal, Shawinigan et Québec. Les rassemblements, organisés en collaboration avec d'autres organisations syndicales, avait pour thème *Sans psychologues dans le réseau public : un aller simple assuré à l'urgence*.

En effet, l'abolition de la prime de rétention versée aux psychologues aggravera le problème d'accessibilité aux services psychologiques pour la population québécoise. Résultat : des gens vulnérables risquent fort d'être laissés sur le carreau, tandis que d'autres passeront carrément par l'urgence pour recevoir des soins.

Rappelons que la prime d'attraction et de rétention, abolie le 30 mars dernier, avait pour objectif d'inciter les psychologues à demeurer dans le réseau public et d'y augmenter leur nombre d'heures de travail. Sans cette mesure, le gouvernement reconnaissait lui-même que les psychologues se tourneraient vers le privé, entraînant du même coup une inévitable baisse de l'accessibilité aux soins psychologiques publics et une importante perte d'expertise dans le réseau. Dans le cadre des négociations du secteur public, les psychologues de la FP continueront de se mobiliser afin de sensibiliser la population aux effets désastreux du retrait de la prime et d'inciter le gouvernement à changer de cap!



Manifestation des psychologues à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

## LES MERCREDIS FP

Tout au long de l'été, votre syndicat vous invitera à participer à des activités de mobilisation les mercredis. Le comité de négociation sera en effet actif cet été, puisque les rencontres avec la partie patronale se poursuivent. En participant aux activités en grand nombre, vous contribuez à soutenir les négociations! Les activités organisées dans le cadre des **MERCREDIS FP** visent à démontrer que notre négociation nous tient à cœur! Faisons-nous entendre de plus en plus fort et faisons-nous voir, de plus en plus nombreux!

